

Bulletin Municipal de la Commune d'Encourtiech.

Contact: Tel/Fax 05 61 66 71 77 Messagerie: mairie.encourtiech@orange.fr

Nouvelle année qui débute avec un air de déjà vu...où l'on a encore l'impression d'être dans un mauvais film catastrophe. Malgré le fait que nos épaules aient été maintes fois transpercées par des mains expertes, le virus est toujours là. Quand verrons-nous le bout du tunnel? Nul ne peut le dire. Conclusion : restons couverts, hiver oblige, mais aussi masqués, hydroalcolisés et tenons-nous à distance respectable les uns des autres.

Y'en a marre? A qui le dîtes vous? Mais que pouvons-nous y faire? Bonne année, tout de même à toutes et à tous!!!

Recensement.

Après l'annulation du recensement en 2021, cause Covid, il reste toutefois maintenu pour cette année 2022, covid ou pas! Cette opération se déroulera donc du 20 janvier 2022 au 19 février 2022. La coordination du recensement sera assurée par Jacqueline Sainte Croix et recenseur Cécile l'agent sera DEDIFU Rappelons que le recensement est obligatoire. Nul ne peut s'y soustraire. Il est conseillé de privilégier les réponses par internet. En cas d'impossibilité c'est l'agent recenseur qui s'en chargera. Réservez lui le meilleur accueil possible.



Coupes affouagères.

Ou pour écrire plus simplement : vente de bois de chauffage aux habitants de la commune. Après une rencontre avec l'Office National des Forêts, il s'avère que pour qu'une telle coupe soit « rentable » pour les intéressés, elle doit être d'un volume de 150 stères environ. Ce qui ramènerait le coût du stère à 25 euros. En dessous de ce volume de 150 stères, les coûts d'exploitation s'envoleraient et il n'y aurait plus aucun intérêt pour les habitants. C'est pourquoi nous vous interrogeons à nouveau pour savoir qui serait intéressé pour bénéficier de cette opération? Pour mémoire, les troncs d'arbre sont stockés en bord de piste du Garrié. A charge aux bénéficiaires de les débiter et de les transporter jusqu'à leur domicile.

Si vous êtes intéressés, faites vous connaître en appelant le secrétariat de la mairie les mardis après-midi ou jeudi matin, ou par mail en indiquant les quantités que vous souhaiteriez obtenir.

Projets 2022.

Comme nous l'avions déjà indiqué dans un précédent bulletin municipal, des travaux de captation des eaux pluviales seront réalisés à Mandette afin de canaliser les eaux qui descendent de la colline et qui ruissellent sur des parcelles privées.

Autre projet, mais qui sera conditionné par le versement ou non de diverses subventions, est la transformation du local communal de Soum, qui hébergeait l'école, il y quelques décennies, en logement social. Les demandes de subvention ont été faites auprès des services de l'Etat, du département, de la région et du SDE 09.

Si cette opération devait se réaliser, l'atelier communal serait transféré sous le préau de l'ancienne école du Coch.

Naissances 2021.

En ces temps moroses, il y a quand même quelques bonnes nouvelles à annoncer. Félicitons-nous des naissances de Lou DEDIEU, Timothé GUIRAUD BOYER, Eléanor GIROUARD et Miléna BALAGUÉ.

Croix du Garrié.



Après la création du sentier pédestre du Cap de Garrié qui connaît une importante fréquentation, le Conseil Municipal a décidé de réimplanter la croix qui était à son sommet. Cette croix représentée sur les cartes de l'Institut Géographique National depuis qu'il existe, a probablement été victime du temps qui passe et a fini par tomber de son socle. Aujourd'hui les travaux de rénovation sont en cours. Ils ont

débuté par un hélitreuillage afin de la ramener sur son lieu de réparation, et dans le même temps un nouveau socle a été implanté sur le sommet du Garrié afin de recevoir bientôt la croix rénovée.



Défense du CHAC.

Plusieurs d'entre vous ont certainement entendu parler de la mobilisation des élus pour défendre les missions de notre hôpital général qui a vu, fait exceptionnel, ses urgences fermées pendant plusieurs jours en fin d'année. Notre municipalité est totalement solidaire de ces initiatives, considérant que les citoyens du Couserans doivent bénéficier d'une offre de soin de qualité. Ce n'est pas parce que nous habitons une zone rurale que notre santé doit être négligée. Rappelons aussi que notre commune est pleinement impliquée dans la défense de la santé publique, puisque le comité de défense du CHAC nous a choisi pour y installer son siège social.

Pauvre galette.

Pas de cérémonie de vœux encore cette année. La reprise de l'épidémie nous rappelle à l'ordre une fois de plus. Pas question de faire prendre des risques à qui que ce soit. Vous nous en voyez désolés.

La suite au prochain numéro......